

Avis Financier

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI** (Part DP : FR0011307065 ; Part E : FR0011408798 ; Part I : FR0007038138 ; Part I2 : FR0013016607 ; Part M : FR0013221181 ; Part P : FR0011408764 ; Part R : FR0013289386 ; Part R1 : FR0014004701 ; Part R2 : FR0013508942 ; Part S : FR0013345774 ; Part U : FR0013289402) géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés des modifications suivantes à compter du 20 octobre 2021 :

Dans la description des titres intégrant des dérivés, le risque de change sera ajouté à la liste des risques sur lesquels le gérant pourra intervenir.

De plus, le minimum de première souscription requis pour la part I2 sera abaissé de 25 000 parts à 15 000 parts.

Ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Les autres caractéristiques d'AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI demeurent inchangées.

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de chaque part ainsi que le prospectus d'AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI sont disponibles sur le site internet : www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.